

COMPTE RENDU MENSUEL DES SORTIES HORS CLUB

NOM:

MOIS:

Date	Randonnée	Remarques

Barème de remise en Euros à valoir sur le renouvellement de la licence

Brevet Ufolep-FFCT	1 €
Cyclosporives	3 €
Randonnée sur plusieurs jours <i>(non subventionnée club par ailleurs)</i>	5 €

- ➡ Ces avantages ne pourront pas dépasser 30€ .
- ➡ Les membres honoraires ne sont pas concernés par cette remise

Envoyer le formulaire soit par Mail, soit par courrier à la fin de chaque mois à Dominique Pelletan

Par Mail : asssm.cyclotourisme@free.fr

Par courrier à Dominique Pelletan

7 rue Carnot

33160 Saint médard en Jalles

